

## **Déclaration de position : Réponse à la suppression progressive des services vétérinaires provinciaux sur le terrain et en laboratoire**

**Publiée par :** Le Comité de réponse de l'AANB et des associations professionnelles sur les services vétérinaires et de laboratoire

**Date :** 9 avril 2026

L'Alliance agricole du Nouveau-Brunswick et les associations industrielles concernées ont formé **le Comité de réponse de l'AANB et de l'industrie sur les services vétérinaires et de laboratoire**. Ce comité est composé de toutes les organisations du secteur de l'élevage, notamment celles représentant les secteurs laitier, bovin, avicole (poulets et dindes), ovin, porc, équin, apicole, ainsi que les Jeunes agriculteurs du Nouveau-Brunswick et l'Association des médecins vétérinaires du Nouveau-Brunswick, afin d'élaborer une réponse et une demande collective à l'intention du gouvernement.

Ce comité reconnaît les pressions financières générales auxquelles le gouvernement est confronté et apprécie les investissements continus réalisés dans l'agriculture, y compris les engagements récents en faveur de la croissance du secteur. Cependant, la suppression proposée des services vétérinaires provinciaux (y compris les services essentiels et d'une importance cruciale fournis par le laboratoire) – sans plan de transition défini ni consultation préalable – suscite de vives inquiétudes dans l'ensemble du secteur.

L'accès à des services vétérinaires fiables n'est pas une option ; il est essentiel à l'élevage au Nouveau-Brunswick :

- La productivité et la viabilité économique des exploitations agricoles
- Le bien-être animal, en particulier dans les situations d'urgence
- La sécurité alimentaire et la confiance du public
- La biosécurité et la capacité de réaction face aux maladies

Le système actuel comble des lacunes critiques que les services privés ne seraient peut-être pas en mesure de combler de manière durable, en particulier dans les régions rurales et éloignées.

Les membres du comité ont identifié plusieurs risques immédiats liés à l'orientation actuelle. Ces risques ne sont pas théoriques ; ils ont déjà commencé à se concrétiser et s'accroîtront sans une intervention rapide :

- Perte potentielle de vétérinaires à court terme en raison de l'incertitude
- Accès réduit ou supprimé aux services d'urgence 24 heures sur 24, 7 jours sur 7

- Pression accrue sur les capacités vétérinaires privées limitées dans les zones rurales
- Perturbation des services qui sous-tendent les systèmes de sécurité alimentaire et la confiance du public
- Risque pour la prestation de services bilingues dans toute la province

Ce comité est uni dans son engagement à travailler de manière constructive avec le gouvernement. Ses membres ont convenu d'adopter une approche mesurée et axée sur les solutions, car un résultat collaboratif est à la fois réalisable et nécessaire. Le comité ne demande pas au gouvernement de maintenir le statu quo, mais plutôt de travailler avec le secteur pour concevoir une voie durable vers l'avenir.

## **MESURES DEMANDÉES**

### **Suspendre la mise en œuvre**

Supprimer ou, à tout le moins, suspendre le plan de suppression progressive des services afin de permettre une collaboration et une consultation avec le secteur en vue de mettre en place un programme de services durable.

### **Engager une consultation directe avec ce comité**

Lancer des discussions ciblées avec les organisations de producteurs de bétail afin de s'assurer que le gouvernement dispose d'une compréhension claire de la dépendance actuelle vis-à-vis des services, des vulnérabilités régionales et des besoins des producteurs avant de prendre de nouvelles mesures de mise en œuvre.

### **Élaborer conjointement un plan de transition qui minimise les perturbations**

Travailler avec le secteur pour concevoir une transition progressive qui donne la priorité à la continuité des services essentiels, en particulier les interventions d'urgence, la couverture rurale, l'accès aux laboratoires et la prestation de services bilingues.

### **Identifier et anticiper les perturbations des services**

Dans le cadre du processus de planification de la transition, quelle qu'en soit la nature, identifier conjointement les points où des perturbations sont les plus susceptibles de se produire et établir des mesures d'urgence claires afin de garantir que les producteurs sachent comment et où accéder aux services si des difficultés surviennent pendant la transition.

### **Maintenir un dialogue continu tout au long de la transition**

Veiller à ce que les acteurs du secteur de l'élevage restent impliqués à mesure que la transition progresse, afin de permettre au gouvernement et à l'industrie de répondre de manière collaborative aux problèmes émergents et d'ajuster les plans si nécessaire.

La question n'est pas de savoir si les services doivent évoluer, mais comment le faire de manière responsable, sans compromettre le bien-être animal, la viabilité des exploitations agricoles ou la confiance du public.

Le secteur agricole du Nouveau-Brunswick est prêt à jouer son rôle pour élaborer ensemble une solution. Les producteurs sont disposés à s'adapter à de nouveaux modèles sans incidence sur les recettes et à travailler en partenariat avec le gouvernement.

### **Mesures prises à ce jour**

Cette position a été élaborée collectivement par le comité sur plusieurs jours au nom de l'ensemble des industries de l'élevage et a été soumise au ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Forêts lors d'une réunion productive qui s'est tenue le 1er avril.

En attendant une réponse, le comité n'a pas cessé son travail et a récemment lancé un sondage public. Tout le monde est encouragé à répondre au sondage et à le partager avec d'autres. Les résultats guideront directement les travaux du comité à l'avenir.

Sondage (anglais) : <https://form.jotform.com/260855416767064>

Sondage (français) : <https://form.jotform.com/260897216120253>

L'agriculture est la solution pour aider à bâtir un Nouveau-Brunswick plus fort.



New Brunswick Veterinary Medical Association

Association des médecins vétérinaires du Nouveau-Brunswick

